

Le DAL86 a besoin de votre soutien pour continuer la lutte.

Le DAL86 s'est créé le 9 février dernier. Après une première action symbolique contre un marchand de sommeil lors du dépôt de ses statuts et le suivi de plusieurs dossiers de mal logés, le DAL86 a soutenu la mise en place du campement des sans logis et mal logés de Poitiers à partir du 30 mars et ce durant 3 semaines. Il a soutenu dans la foulée la réquisition de l'immeuble du 11 rue Jean-Jaurès qui a duré cinq jours à partir du 21 avril.

Malgré les dénégations de la municipalité et des autres autorités, les problèmes d'hébergement et de logement persistent sur Poitiers. Le 115 est complet tous les soirs et refuse jusqu'à 15 personnes. Les CHRS sont complets et ont une liste d'attente (8 jours pour accéder au foyer Carrefour). La mairie elle-même, estime qu'il y a dix personnes vivant dans la rue en ce moment à Poitiers. Nous pensons que ce nombre est bien en deçà de la vérité car les services sociaux sont utilisés pour dissuader les gens de faire respecter leurs droits. Le fait que le 115 soit complet et qu'il y ait une liste d'attente pour les CHRS, à quoi nous pouvons rajouter le fait que, ni au 115 ni dans les CHRS, les chiens ne soient admis dans les chambres ou avec leurs maîtres et que l'accompagnement social soit utilisé à des fins de contrôle social, tout cela a un **effet dissuasif sur ceux qui pourraient en bénéficier**. Ils n'appellent plus, ne font plus les démarches ou partent sous d'autres cieux. Cette **pénurie artificielle** en matière d'hébergement et de logement constitue aussi de fait un **moyen de pression** contre les mal-logés et sans-logis et renforce le **pouvoir arbitraire** exercé contre eux. Le logement social n'est pas en reste. Il y aurait un accès à double vitesse : l'un pour ceux qui ont les garanties et qui sont servis immédiatement et ceux qui ne les ont pas et qui n'obtiennent pas de logement. Certes, il n'y a pas de pénurie de logements. Selon les chiffres de l'INSEE 2008 il y a 4122 logements vacants à Poitiers (Combien y en a-t-il aujourd'hui suite à la crise de 2008 ?). **Il y a toutefois de vrais problèmes d'ACCES au logement.**

Dans sa volonté de dénier toutes ces difficultés, la municipalité aidée par la presse écrite, cherche par tous les moyens à faire taire le DAL86, à dénigrer ses actions, à le briser, à nuire personnellement à ses adhérents... Le DAL86 va donc entamer des poursuites contre elles.

Aussi nous avons besoin de vous pour participer à la vie de notre association et aux actions que nous menons. Vous pouvez d'ores et déjà adhérer (adhésion à 1€).

Nous avons besoin de soutiens financiers. D'abord pour rembourser les frais d'avocat et d'huissiers d'un militant du DAL86 injustement condamné (800€). Ensuite pour payer les frais de justice du DAL86 concernant l'expulsion du squat de 11 rue Jean-Jaurès qui s'élèvent en ce moment à 380,31€. Et enfin, pour nous avancer de l'argent pour prendre un avocat dans l'affaire de diffamation qui nous oppose au maire de Poitiers (2000€) et à la presse (montant à déterminer). Ce soutien étant particulier puisqu'il s'agit de sommes qui pourront être rendues si nous gagnons les procès.

Merci de nous contacter : si vous avez des problèmes de logement ou si vous connaissez quelqu'un qui en a et si vous avez connaissance de logements vacants.

Un toit est un droit – Réquisition des logements vides

Chèques à l'ordre de DAL86 à renvoyer sous enveloppe affranchie au tarif en vigueur à **Dal86 Maison de la Solidarité, 22, rue du Pigeon Blanc 86000 POITIERS**. Ou venir nous l'apporter à l'une de nos permanences, tous les samedis de 11h à 12h même adresse. **Renseignements : 05 49 88 94 56 dal86@free.fr / www.dal86.fr**

✂

- Je souhaite adhérer à l'association "**Droit Au Logement 86 (Dal86)**" Cotisation annuelle : 1 euro
- Je souhaite faire un don à l'association "**Droit Au Logement 86 (Dal86)**" De euros
- Je souhaite prêter euros au **DAL86** pour qu'il puisse prendre un avocat et trainer la mairie et la presse en justice. Somme qui me sera rendue si je le souhaite et si le procès est gagné.

□ —

Nom : Prénom : Adresse :
: Téléphone : Email :

Signature

Merci de diffuser massivement autour de vous et de ne pas jeter sur la voie publique